FOIRES AUX QUESTIONS BTS Notariat

En quoi consiste le BTS Notariat ?

Le BTS Notariat est la seule formation juridique diplômante permettant de reprendre des études en faculté de droit. Ce BTS propose une formation permettant de travailler dans le notariat mais aussi de se réorienter vers d'autres métiers du droit après le BTS. La place du droit est donc prépondérante (8 heures par semaine plus 10 heures de techniques notariales qui consistent à mettre en application les notions découvertes en droit et 3 heures en applications professionnelles).

Peut-on accéder au BTS Notariat avec un bac STMG ?

Oui, bien sûr. Les titulaires du bac STMG représentent 40 % des étudiants. Nous regarderons vos notes et appréciations en français, éco-droit, anglais, management et spécialité.

Peut-on accéder au BTS Notariat avec un bac Professionnel ?

Oui, c'est envisageable. Les titulaires du bac Pro tertiaire représentent environ 10 % de nos étudiants. Les notes, appréciations et avis sont observés dans les disciplines principales. Nous recommandons un très bon niveau initial et de très bonnes appréciations pour postuler à notre BTS. Les difficultés rencontrées se situent au niveau de la quantité de travail à fournir (les titulaires d'un bac professionnel qui réussissent nous confirment fournir environ 2 heures de travail chaque soir).

Peut-on accéder au BTS Notariat pour un candidat qui est déjà étudiant (Fac par exemple) ?

Oui, c'est envisageable. Les post bac représentent environ 10 % de nos étudiants. Beaucoup d'étudiants de L1 droit souhaitent s'orienter vers un enseignement plus professionnalisant, plus axé sur la pratique. Les profils retenus font preuve d'une grande motivation, d'une envie de réussir dans ce domaine juridique

Quels enseignements de spécialités faut-il choisir (ou avoir choisis)

Jusqu'à l'an dernier nous sélectionnions des candidats des 3 filières du bac général. Nous continuerons à regarder tous les dossiers quels que soient les enseignements de spécialité. Nous serons attentifs à vos notes et appréciations en français, histoire, anglais et spécialité.

Quelles sont les perspectives en matières d'emploi et de poursuite d'études ?

Avec le BTS (*voire même avec un niveau BTS*) vous pouvez travailler chez un notaire. Vous pouvez également poursuivre vos études en L2 de droit ; licence professionnelle métiers du notariat, immobilier, banque assurance, assistant juridique, contentieux, généalogie.... Une quatrième année est ensuite possible (Master ou diplôme des métiers du notariat pour être clerc rédacteur). Un ancien étudiant est actuellement notaire stagiaire après un master 2 de droit notarial.

Quelles sont les qualités nécessaires pour réussir en BTS Notariat ?

L'analyse et la **rédaction** sont des compétences essentielles pour réussir le BTS Notariat. On regardera les notes et les appréciations en éco-droit, français, anglais, histoire, management et spécialité.
Nous attendons de nos étudiants une réelle implication car la formation est exigeante. Elle s'appuie sur des qualités d'analyse de synthèse et de rédaction.

Le BTS Notariat est-il sélectif ?

L'an passé nous avons reçu 600 demandes environ mais de nombreux candidats bien placés choisissent un autre de leurs vœux.

Est-il possible de faire le BTS en alternance ?

Le lycée Chaptal ne propose pas l'alternance pour le BTS Notariat, pour le moment.

LES PLUS DE LA FORMATION AU LYCEE CHAPTAL

- Une équipe stable depuis plusieurs années
- Des effectifs réduits (24 étudiants)
- Des cours dédoublés
- Un suivi personnalisé des étudiants
- Un établissement à taille humaine avec un pôle « enseignement supérieur » de 300 étudiants
- Des logiciels professionnels
- Des possibilités de logement proches de lycées (loyers abordables)
- Des relations privilégiées avec les notaires et la chambre départementale des notaires
- Un partenariat avec la licence professionnelle métiers du notariat de Brest.

STAGES

La formation comprend-elle des stages en entreprise ?

Le BTS inclut 12 semaines de stage. Le stage s'effectue obligatoirement dans une étude notariale, en France.
Le premier stage se déroule en mai et juin de la première année. Le deuxième a lieu en janvier et février de la deuxième année.

Quelles sont les activités réalisées pendant les stages ?

Les stagiaires sont amenés à réaliser diverses activités :

- Gestion des dossiers
- Contact avec divers organismes afin de demander les pièces nécessaires à la rédaction des actes.
- Rédaction de compromis de vente et d'actes authentiques.
- RDV de signature avec le notaire.
- Vous pouvez également accompagner ponctuellement le négociateur.

Le premier stage est axé sur le droit immobilier et le deuxième sur le droit de la famille.

Comment les stages sont-ils évalués ?

Chacun des stages donne lieu à un oral en CCF durant lequel vous présentez 2 dossiers sur lesquels vous avez travaillé en stage. (*CCF= contrôle en cours de formation*). Le jury est composé d'un professionnel (notaire) et d'un professeur de la spécialité.

Dois-je chercher moi-même un lieu de stage ?

Oui, c'est une démarche personnelle et active. Vous êtes néanmoins accompagné par vos professeurs en début d'année (*aide à rédaction du CV et de la lettre de motivation*).

Est-il facile de trouver un stage ?

Chaque année des étudiants ont une réponse favorable dès la première demande, d'autres rencontrent plus de difficultés. En cas de problème nous intervenons en dernier ressort.

CONTENU DE LA FORMATION

Quels sont les différents enseignements ?

- Culture générale et expression (3 heures par semaine)
- Anglais (3 heures par semaine)
- Environnement économique et managérial (3 heures par semaine)
- Droit général et notarial (8 heures par semaine)
- Techniques notariales (10 heures par semaine)
- Actions professionnelles appliquées (3 heures par semaine)

Quel est le contenu du cours de culture générale et expression ?

Les objectifs et le contenu du cours de Culture générale et expression se déclinent en plusieurs aspects et moments :

En **1ère année**, il s'agit de consolider et d'approfondir la culture générale et l'expression des étudiants à travers l'étude de différentes thématiques d'ordres littéraire, social, culturel : les étudiants sont ainsi invités à réaliser des exposés, des revues de presse écrites et radiophoniques, différents travaux ayant trait aux thèmes abordés ainsi qu'à leur maîtrise de la langue, leur capacité d'organisation et d'analyse. Cette étude se combine, dès la 1ere année, à une exigence méthodologique : les étudiants se familiarisent aux deux exercices écrits qui composent l'épreuve à l'examen, à savoir, une synthèse de documents, et un exercice d'écriture personnelle.

En **2nde année**, les objectifs se resserrent autour de deux thèmes abordés équitablement dans l'année, sur lesquels porte l'examen. Ces thèmes permettent aux étudiants d'affermir leurs connaissances, leur culture, leur maîtrise de la langue et des deux exercices que sont la synthèse et l'écriture personnelle, en vue de l'examen du BTS.

Quel est le contenu du cours d'anglais ?

Les contenus thématiques abordent le monde du travail en général, et plus précisément les différentes activités d'un office notarial :

- Documents relatifs au marché immobilier (achat, vente, expatriation…),
- les différents régimes matrimoniaux, le PACS, le divorce, l'adoption, la succession.

Dans une perspective professionnelle, vous êtes formés à conseiller les personnes ayant besoin des services d'un office notarial. Vous êtes ainsi préparés à décrire :

- les différentes formes d'adoption,
- les contrats de mariage, le PACS, le divorce,
- le contenu d'un testament, les différents legs et donations,
- les démarches que doit accomplir le notaire chargé de régler une succession.

Vous êtes également formés à parler de votre futur métier (décrire votre rôle, vos tâches, etc.), vous êtes familiarisés avec le vocabulaire immobilier dans son contexte et le processus de préparation et d'enregistrement des transactions immobilières, ainsi que les différents documents nécessaires à la constitution d'un acte notarié

Vous connaissez les différents interlocuteurs qui vous permettront de mener à bien vos missions (la mairie, l'état civil, le cadastre…).

Quel est le contenu du cours d'environnement économique et managériale ?

- Les fonctions économiques et les acteurs
- La monnaie
- L'Union Européenne
- La production
- Les revenus
- La consommation
- L'épargne
- Les ressources humaines
- La démographie
- La stratégie

Quel est le contenu de droit général et notarial ?

- Les bases du droit et de l'organisation administrative, judiciaire et du notariat.
- Le droit des biens et la propriété.
- La vente immobilière.
- Le droit de la famille.
- La transmission du patrimoine à titre gratuit (donation, testament, succession)
- Le droit rural.
- Le droit de l'urbanisme.
- L'entreprise individuelle et les sociétés.
- Le droit du travail.

Quel est le contenu du cours de techniques notariales ?

- les techniques de **communication** et d'information ainsi que les outils propres au notariat,
- les techniques d'organisation, de **rédaction** d'actes, et d'accomplissement des **formalités**, dans les domaines suivants :
    - la vente immobilière,
    - le droit de la famille,
    - la transmission du patrimoine à titre gratuit (donation, testament, succession),
    - le droit rural,
    - le droit des sociétés.

Quel est le contenu des actions professionnelles appliquées ?

Elle valide les compétences nécessaires à la réalisation des activités professionnelles appliquées (**APA**).

- Techniques de communication (traitement de textes, **exposés** oraux),
- Recherche de **stages**,
- Préparation des **fiches d'activités (**examen oral),
- Approfondissement et mise en œuvre des outils de **communication** et de recherche,
- Apprentissage du **logiciel** professionnel de rédaction d'actes (Authen.Tic).